



Ils décrochent un diplôme et un poste chez Charal

Chaque année, Charal embauche une trentaine de personnes. Une quinzaine de jeunes, tous âgés de moins de 25 ans, l'ont été hier après six mois de formation.

Titulaire d'un bac pro commerce puis d'un BTS management des unités commerciales, Mathieu, 23 ans, a fait ses premiers pas à Charal comme intérimaire. Hier, il a reçu un diplôme des mains du directeur Bruno Aurier et il est désormais titularisé au service expédition. Le

jeune homme a bénéficié pendant six mois du dispositif d'insertion et de formation « Pass IFRIA » (Institut de formation régional des industries agroalimentaire).

« Une forme d'alternance »

« Chaque service a un tuteur qui nous suit durant six mois. Nous avons une évaluation tous les deux mois qui porte sur le côté pratique mais aussi la connaissance de l'entreprise », explique Alexandre, lui aussi affecté au service expédition. Ce jeune

de 24 ans est titulaire d'un bac pro comptabilité et a signé un premier CDD chez le spécialiste de la viande après une première année de BTS compta. L'ancien étudiant connaît bien le site puisqu'il y a travaillé tous les week-ends dès l'âge de 18 ans ! « Cette formation nous permet de faire le travail comme il faut, c'est une forme d'alternance avec une journée théorique par semaine et le reste sur le terrain. Ce qui permet d'apprendre très vite et de bien répondre aux exigences des clients » ajoute Alexandre, qui se

verrait bien plus tard à son tour tuteur : « On l'a bien fait pour nous, ce serait bien de le faire pour les autres ! » Sur les 19 personnes engagées dans cette 8^e et 9^e « promotion », 14 sont ressortis avec un CDI et deux avec un CDD. La 10^e formation Pass IFRIA a déjà débuté. Cinq salariés volontaires ont par ailleurs reçu leur Certificat de qualification professionnelle, « un diplôme certifiant reconnu au plan national et pas seulement à Charal » a insisté Bruno Aurier.

Fabien LEDUC

Formation : 12 CDI signés chez Charal

Le spécialiste du bœuf a remis, hier, à un groupe de salariés leurs diplômes, obtenus après un contrat de professionnalisation.



Les salariés avec leurs tuteurs, hier, à la remise des diplômes.

Pourquoi ? Comment ?

Quels sont les deux dispositifs ?

Le dispositif Pass Ifria est un contrat de professionnalisation mis en place avec Ifria (Institut de formation régional de l'industrie alimentaire). Ce parcours en alternance de six mois forme au métier d'opérateur de production, au sein des ateliers d'abattage, de découpe, ou de transformation des produits élaborés. Parmi les candidats, certains ont déjà effectué des missions d'intérim, quand d'autres ont envoyé une candidature spontanée. Mais le point positif de ces pass, c'est qu'ils sont ouverts aux « novices », indique Bruno Aurier, le directeur du site. 19 Pass Ifria ont été attribués hier. Le second dispositif est le CQP (certificat de qualification professionnelle), à l'usage des salariés confirmés mais qui souhaitent faire reconnaître leurs compétences à travers un diplôme. Six CQP ont été remis.

Quels sont les résultats obtenus ?

Les deux sessions Pass Ifria organisées au cours de l'année ont débouché sur la signature de douze CDI et deux CDD. Deux personnes qui étaient déjà en contrat à durée in-

déterminée ont également suivi un parcours Pass Ifria pour élargir leur éventail de compétences (sécurité, hygiène...). Chaque année, Charal recrute environ trente nouveaux salariés en CDI, avec un volant de CDD.

Qu'en disent les salariés ?

Aurélien, 21 ans, originaire de Loublande (Deux-Sèvres), n'avait « jamais travaillé dans la boucherie. Et ne l'imaginait même pas ». Mais un premier intérim, puis un CDD de trois mois, lui ont tellement plu, qu'il n'a guère hésité à revenir, dans « un groupe très actif avec un potentiel d'évolution ».

Ulrick, Choletais de 31 ans, est un des deux salariés déjà en CDI (depuis 2009) : « J'étais conducteur de ligne aux abats et j'ai demandé à aller au désossage et au parage. » Mais avec « les nouvelles bases acquises grâce au pass, on pourrait être dispatché dans tous les services », se réjouit-il.

A 40 ans, Mohamed, en CDI au secteur abats, a longtemps travaillé dans le commerce, puis dans la menuiserie. Et démontre que, même à mi-parcours d'une carrière professionnelle, il est toujours « possible de se réorienter ».